**Pourquoi les Associations de sauvaginiers ont été fondées !**

L’ASSLSJ a été fondée en 1990. Il y a 30 ans, la réglementation était établie par des fonctionnaires du service canadien de la faune sans aucune consultation auprès des chasseurs.

Une dizaine de sauvaginiers se sont rencontrés et ont décidé que notre voix devait être entendue. Des assemblées ont été convoquées dans les journaux, et une association voyait le jour. Dorénavant, il y aurait une instance pour représenter les chasseurs de sauvagine.

 Au fil des mois et années, suite aux revendications faites par l’Association, la Table de concertation fédérale pour la gestion des oiseaux migrateurs était créée au Québec par le Service canadien de la faune. Aujourd’hui elle est reconnue comme la plus fonctionnelle au Canada et fait l’envie de biens des chasseurs canadiens et même américains.

En 2020, tous les chasseurs de sauvagine québécois profitent largement des dizaines de réunions qui se sont tenues depuis 1996. Les saisons, pré-saisons, quotas et techniques de chasse ont été discutés et négociés avec les intervenants de la Table de concertation.

Les chasseurs de sauvagine québécois sont représentés par les 3 associations de sauvaginiers du Québec et par la Fédération des chasseurs et pêcheurs du Québec. Les associations de sauvaginiers sont vos syndicats qui vous défendent, vous informent et travaillent pour vous 12 mois par année. Normalement un syndicat travaille pour ses membres cotisants. Il est grand temps que tous les chasseurs reconnaissent ce travail et participent en y allant de leur cotisation.

L’Association des sauvaginiers du Saguenay-Lac-St-jean a besoin de vous tous !